

GATINEAU
POUR
LA
VIE



Analyse pour la fourniture de bacs supplémentaires pour les résidus verts

Objectif : Recommandation

Service de l'eau et des matières résiduelles

Comité plénier – 27 février 2024



Objectif de la présentation



Recommandation

- Présenter l'analyse des différents scénarios pour la fourniture de contenants supplémentaires aux citoyens pour la collecte des résidus verts
- Faire entériner les recommandations

Mise en contexte

Historique

- Le 28 février 2023, le SEMR a présenté les niveaux de services en lien avec le prochain contrat de collecte résidentiel (2023 SP 109) au comité plénier.
- Le prochain contrat de collecte débutera le 30 mai 2024. La collecte des ordures ménagères et des matières compostables se fera principalement par collecte robotisée.
 - Collecte robotisée = camion avec bras mécanisé qui vide les bacs. Cette collecte nécessite un seul opérateur et aucun éboueur.



Mise en contexte

Historique

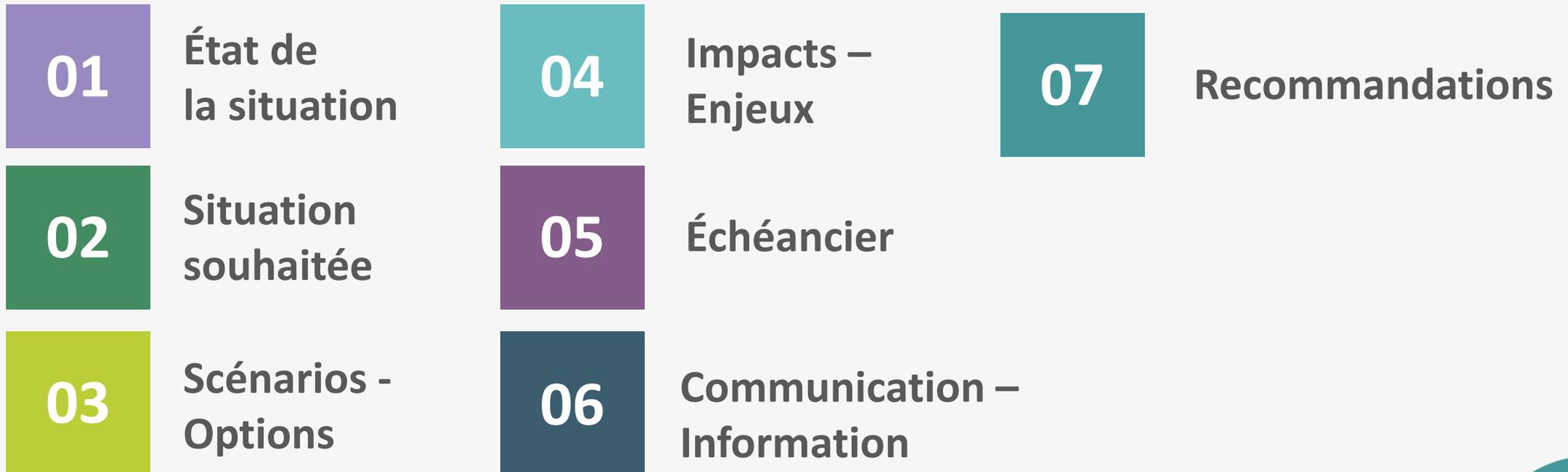
- Dans le cadre du prochain contrat, les résidus verts (branches, feuilles, etc.) pourront être collectés :
 - Lors de la collecte robotisée des matières compostables, chaque semaine, dans des bacs roulants (bruns ou identifiés d'un V);
 - Lors de cinq collectes spéciales de résidus verts, réalisées avec des camions avec éboueur, pour les poubelles rondes avec poignées, les sacs de feuilles et les fagots de branches :
 - Deux collectes au printemps et trois collectes à l'automne;
 - 20 sacs et 5 fagots de branches maximum par collecte par immeuble (pour un total de 100 sacs et 20 fagots par immeuble par année).

Mise en contexte

Pourquoi nous sommes ici

- Recommandation du comité plénier (CP-EMR-2023-05) : Mandater le Service de l'eau et des matières résiduelles d'**analyser différents scénarios pour la fourniture de contenants supplémentaires aux citoyens pour la collecte des résidus verts** et soumettre des recommandations aux membres du conseil incluant les besoins en ressources humaines et financières avant l'entrée en vigueur du prochain contrat de collectes

Plan de la présentation



État de la situation



Description du service actuel

Service offert jusqu'au 29 mai 2024	Nb de collectes/an	Volume maximal /unité/collecte	Contenants acceptés
Collectes des matières compostables (résidus alimentaires et verts) 	52 collectes	Aucun	<ul style="list-style-type: none">-Bacs bruns-Bacs roulants avec V-Poubelles avec poignées-Sacs de feuilles-Fagots de branches

Les matières compostables et résidus verts sont collectés, transbordés puis transportés par semi-remorques jusqu'à une plateforme de compostage.

Description du futur service

Service offert à partir du 30 mai 2024	Nb de collectes/an	Volume maximal /unité/collecte	Contenants acceptés
Collectes des matières compostables (résidus alimentaires et verts) 	52 collectes	Aucun (volume illimité)	<ul style="list-style-type: none"> -Bacs bruns -Bacs roulants avec V -Poubelles avec poignées -Sacs de feuilles -Fagots de branches
Collectes spéciales de résidus verts 	5 collectes	20 sacs de feuilles 5 fagots de branches	<ul style="list-style-type: none"> -Poubelles avec poignées -Sacs de feuilles -Fagots de branches

Les matières compostables et résidus verts sont collectés, transbordés puis transportés par semi-remorques jusqu'à une plateforme de compostage.

Description du futur service

**Collectes des matières compostables
(chaque semaine)**



**Collectes spéciales de résidus verts
(5x par an)**



Autres options pour se départir des résidus verts

- Collecte d'encombrants de bois et articles de métal pour les branches de 10 cm de diamètre et moins (18x par an à partir de juin 2024)
- Deux écocentres ouverts toute l'année
- Cinq écocentres mobiles par an (secteurs Aylmer et Buckingham)
- Services offerts par des entreprises privées et organismes



Crédit-photo : Radio-Canada

Réduction à la source



Action 1 du PGMR 2023-2029 : Sensibiliser les citoyens pour réduire à la source

Campagne intégrée de sensibilisation à l'environnement incluant des publicités sur l'herbicyclage et le feuillicyclage (en cours depuis le printemps 2023)

Herbicyclage = laisser le gazon coupé sur la pelouse au moment de la tonte

Feuillicyclage = déchiqueter (tondre) les feuilles mortes et les laisser au sol

Autres villes québécoises

Ville	Nb collectes de matières compostables par an	Volume du bac brun	Nb collectes de RV par an	Limite de sacs ou branches / collecte	Notes
<i>Gatineau (futur service)</i>	52	80 litres	5+18*	20 sacs et 5 fagots de branches	5 collectes de RV et 18* collectes acceptant les branches de 10 cm de diamètre et moins
Vaudreuil-Dorion	42	240 litres	5+7	n/a	5 collectes de RV et 7 collectes de branches
Victoriaville et MRC Arthabaska	36	360 litres	7	n/a	
Repentigny	52	240 litres, max. 2 bacs	10+5	n/a	10 collectes de RV et 5 collectes de branches
Longueuil	52	45 litres	15+7	n/a	RV sont exclus de la collecte des matières compostables. 15 collectes de RV et 7 collectes de branches.

* 18 collectes d'encombrants (bois, article de métal et encombrants-déchets)

RV = résidus verts

Autres villes québécoises (suite)

Ville	Nb collectes de matières compostables par an	Volume du bac brun	Nb collectes de résidus verts par an	Limite de sacs ou branches / collecte	Notes
<i>Gatineau (futur service)</i>	52	80 litres	5+18*	20 sacs et 5 fagots de branches	5 collectes de RV et 18* collectes acceptant les branches de 10 cm de diamètre et moins
Lévis	42	240 litres	7	n/a	
Québec	52	Sacs mauves	10	n/a	Les RV sont exclus de la collecte des matières compostables.
Sherbrooke	37	360 litres	2+1	n/a	2 collectes de RV + 1 collecte de branches par an
Énercycle (Mauricie)	42	240 litres	0	n/a	Dépôt de RV dans les fermes participantes à l'automne et quelques villes offrent une collecte de RV sur inscription

* 18 collectes d'encombrants (bois, article de métal et encombrants-déchets)

RV = résidus verts

Groupes de discussion sur les résidus verts

Faits saillants de quatre groupes de discussion réalisés avec des citoyens et responsables d'associations de quartier (BIP Recherche, août 2023) :

- 84 % des participants sont en faveur de la limite de 20 sacs par collecte et cinq collectes par année, notamment pour éviter les abus.
 - Ceux qui sont contre cette limite ont de grands terrains avec beaucoup de végétation. La limite de volume n'est pas suffisante selon eux, surtout à l'automne.
- 26 % des participants souhaiteraient ajouter une collecte de résidus verts l'été, surtout à la suite d'événements météorologiques comme des orages violents.
- 21 % des participants pensent que si la Ville ne fournit pas de bac brun plus gros, les citoyens pourraient être frustrés de ce changement.
- La pratique de l'herbicyclage est plus répandue et commune parmi les participants que le feuillicyclage. Les participants souhaiteraient être mieux informés sur ces pratiques.



Observations en bordure de rue

Faits saillants des observations des résidus verts de 387 résidences unifamiliales durant 4 semaines en période de pointe (automne 2023) :

- 45 % des résidences observées n'ont pas généré de résidus verts à l'extérieur de leur bac brun; 
- 55 % des résidences ont généré des surplus de résidus verts, soit des résidus verts placés à l'extérieur de leur bac brun. Parmi ceux-ci :
 - 7 % n'utilisent que des contenants conformes à la collecte robotisée; 
 - 84 % n'utilisent que des contenants non conformes à la collecte robotisée;  
 - 9 % utilisent à la fois des contenants conformes et non conformes;
 - Les résidences qui utilisent des sacs de papier pour les feuilles génèrent une moyenne de 3,4 sacs par résidence par collecte;
 - Au cours des 4 semaines observées, une seule résidence a présenté plus de 20 sacs lors d'une même collecte (26 sacs), et cette même résidence a présenté un total de 30 sacs sur les 4 semaines.
- L'analyse démontre que la collecte des résidus verts en automne répond amplement aux besoins.

Situation souhaitée



Objectifs du service de collecte municipale

Le service de collecte résidentiel vise à :

- Répondre aux besoins de la population gatinoise par le biais de niveaux de service **normalisés** (ex. : fréquences, limites de volume, etc.)
- Respecter les **orientations** du PGMR 2023-2029 (favoriser le tri des matières résiduelles et la réduction des déchets)
- Être **efficace et fiable**
- Être offert à un **coût avantageux** pour les citoyens (taxe GMR fixe à 156,44 \$ par unité en 2024)



Service à partir du 30 mai 2024



- 52 collectes robotisées de matières compostables (incluant les résidus verts)
 - Bacs bruns fournis par la Ville
 - Bacs roulants «privés» identifiés d'un V
- 5 collectes «avec éboueur» de résidus verts
 - Poubelles à poignées, maximum de 20 sacs de feuilles et 5 fagots de branches par collecte par immeuble
- 5 écocentres mobiles
- 2 écocentres permanents
- 18 collectes d'encombrants sur inscription (bois, métal et encombrants-déchets)
 - *Tous les encombrants seront envoyés à un centre de tri de matériaux de construction*
 - *Les branches de 10 cm de diamètre et moins sont acceptées dans ces collectes*

Scénarios - Options

Rappels

- 1) La Ville fournit actuellement des bacs bruns 80 litres aux unités visées.
- 2) Les résidus verts peuvent être collectés chaque semaine à même le bac brun et dans des bacs roulants conformes à la collecte robotisée.
- 3) Lors de la période de pointe observée (automne), les données collectées démontrent que les niveaux de services prévus répondent aux besoins de la forte majorité des citoyens.
- 3) Fournir des bacs roulants supplémentaires pour les résidus verts est une mesure défavorable aux efforts de réduction à la source, d'où la nécessité de promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique.

Analyse

Analyse du service de collecte prévu au prochain contrat et de trois scénarios :

- Scénario 1 : Fourniture d'un bac brun supplémentaire 240 l sur demande (tarifé ou gratuit)
- Scénario 2 : Remplacement complet des bacs bruns de 80 l par des bacs de 240 l
- Scénario 3 : Fourniture d'un bac brun 80 l, 120 l ou 240 l aux nouvelles constructions ou lors du bris d'un bac brun

Critères d'analyse

Qualité du niveau de service



Impacts positifs, négatifs ou neutres du scénario sur le service reçu par le citoyen.

Par exemple, le volume des contenants mis à la disposition des citoyens.

Opérations de collecte

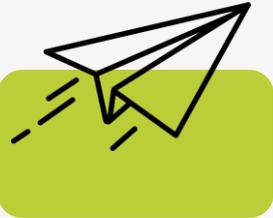


Impacts positifs, négatifs ou neutres du scénario sur l'efficacité et la fiabilité des opérations de collecte.

Les variables qui affectent l'efficacité et la fiabilité des services sont le tonnage de matières collectées et le nombre de bacs ou d'items à collecter.

Critères d'analyse

Cohérence municipale



Impacts positifs, négatifs ou neutres du scénario sur l'atteinte des objectifs prévus dans les plans municipaux.

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2029, Plan climat et Plan de foresterie urbaine.

Coûts



Augmentation de la taxe GMR pour l'ensemble des citoyens ou principe utilisateur-payeur.

Service de collecte prévu au prochain contrat

Service prévu

Qualité du niveau de service



Impact **neutre** en période de pointe (automne/printemps)

- 45 % des citoyens ne génèrent pas de surplus de résidus verts.
- Pour 55 % des citoyens qui en génèrent, la limite de 20 sacs par collecte est toujours suffisante*.

Impact **négligé** à l'été

- 86 % des citoyens n'ont pas de bacs roulants avec un V et seront limités à leur bac brun.

Opérations de collecte



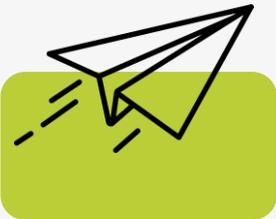
Impact **positif**

- Printemps/automne : La limite de 20 sacs permet de limiter le nombre d'items collectés manuellement.
- Été : Incite les citoyens à la réduction à la source, ce qui amène une diminution des tonnages collectés lors de la collecte hebdomadaire des matières compostables.

Service de collecte prévu au prochain contrat

Service prévu

Cohérence municipale



Impact positif

- Réduction à la source grâce au feuillicyclage et herbicyclage (PGMR).
- Réduction des émissions de GES liées au transport des résidus verts jusqu'à la plateforme de compostage (Plan climat).

Coûts



Économies au contrat de collecte

- La mise en place des collectes de résidus verts au prochain contrat a permis une économie grâce à la collecte robotisée des matières compostables.

Service de collecte prévu au prochain contrat

Service prévu

Points de vigilance



- Lors des groupes de discussion, ce scénario était perçu par certains citoyens comme une **baisse du niveau de service**.
- Importance de rappeler que les **résidus verts seront toujours acceptés chaque semaine** lors de la collecte des matières compostables, soit dans le bac brun ou un bac roulant identifié d'un V.
- Nécessité de poursuivre et renforcer les campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation sur les pratiques de réduction à la source (**herbicyclage, feuillicyclage et compostage domestique**), car elles restent encore peu connues ou utilisées, surtout le feuillicyclage.

Fourniture d'un bac brun supplémentaire 240 l sur demande

Scénario 1



- Fourniture d'un bac roulant brun 240 litres par immeuble, sur demande
 - A. Gratuit : l'ensemble des dépenses matérielles et humaines nécessaires seront ajoutées à la taxe GMR.
 - B. Utilisateur-payeur : vendu au citoyen au coût de revient estimé à 92 \$* (versus 115 \$ avec taxes en quincaillerie).
- Ce bac supplémentaire pourra être utilisé chaque semaine lors de la collecte des matières compostables.

* Selon les coûts de 2023

Fourniture d'un bac brun supplémentaire 240 l sur demande

Scénario 1

Qualité du niveau de service



Impact **positif** en période de pointe (automne/printemps) et en été

- Augmente le volume de contenants fournis par la Ville lors de la collecte des matières compostables.

Opérations de collecte



Impact **positif** en période de pointe (automne/printemps)

- Diminution du nombre de sacs à collecter manuellement (1 bac 240 l = 2,6 sacs).

Impact **néгатif** à l'été

- Augmentation des tonnages lors de la collecte des matières compostables et surcharge des équipes prévues au contrat.

Fourniture d'un bac brun supplémentaire 240 l sur demande

Scénario 1

Cohérence municipale



Impact **négalif**

- Ne favorise pas la réduction à la source (herbicyclage et feuillicyclage).
- Bac inutilisé plusieurs mois par année.
- Émissions de GES liées au transport des résidus verts jusqu'à la plateforme de compostage (Plan climat).

Coûts



Si gratuit : **Augmentation de la taxe GMR**

- Dépense pour l'achat des bacs ajoutée sur la taxe GMR de l'ensemble des citoyens, incluant 45 % des citoyens qui ne génèrent pas de résidus verts.

Si tarifé : Coût **utilisateur-payeur**

- Seuls ceux qui génèrent des surplus de résidus verts paieront les frais associés à la fourniture de bacs supplémentaires.

Fourniture d'un bac brun supplémentaire 240 l sur demande

Scénario 1

Points de vigilance



- Les observations à l'automne 2023 démontrent que le service prévu est suffisant pour les périodes de pointe (automne/printemps). La fourniture d'un **bac supplémentaire servirait majoritairement aux surplus de résidus verts en été (gazon, résidus de jardin)**, qui peuvent être en partie placés dans le bac brun ou laissés au sol (gazon).
- Lors des groupes de discussion, certains participants avaient des **réticences à appliquer le principe d'utilisateur-payeur** aux résidus verts (alors qu'ils appuyaient le principe utilisateur-payeur pour les ordures).
- Certains participants ont mentionné que fournir un bac brun supplémentaire gratuitement pourrait être **perçu négativement** par les citoyens qui font des efforts de réduction à la source.

Remplacement complet des bacs bruns 80 l par des bacs 240 l

Scénario 2



- Remplacement d'environ 90 000 bacs bruns de 80 litres par des bacs neufs 240 litres.
- 81 % des bacs bruns sur le territoire ont plus de 10 ans :
 - La garantie du fabricant est terminée;
 - Ils sont toutefois toujours fonctionnels, et souvent réparables lorsque brisés.

* Selon les tarifs connus en 2023

Remplacement complet des bacs bruns 80 l par des bacs 240 l

Scénario 2

Qualité du niveau de service



Impact **positif/négatif** selon citoyen

- 45 % des citoyens ne génèrent pas de surplus de RV et pourraient ne pas vouloir un bac brun plus gros.
- Permet de diminuer le nb de sacs de papier à acheter pour ceux qui génèrent des résidus verts en période de pointe.
- Augmente le volume de contenants fournis par la Ville lors de la collecte des matières compostables.

Opérations de collecte



Impact **positif** en période de pointe (automne/printemps)

- Diminution du nombre de sacs à collecter manuellement (1 bac 240 l = 2,6 sacs).

Impact **neutre** à l'été

- Augmentation des tonnages collectés lors de la collecte des matières compostables, mais pas du nombre de contenants total puisque les bacs sont simplement remplacés.

Remplacement complet des bacs bruns 80 l par des bacs 240 l

Scénario 2

Cohérence municipale



Impact **néгатif**

- Mesure en contradiction avec les efforts de réduction à la source et les campagnes sur l'herbicyclage et le feuillicyclage.
- Fin de vie (recyclage) de bacs encore fonctionnels et utilisés.

Coûts



Augmentation de la taxe GMR

- Coût de remplacement estimé à 7M\$
- Possibilité de réduire la fréquence des collectes de matières compostables en hiver aux 3 semaines (économie de 1,84M\$ en 5 ans, soit 368 500 \$/an).

Remplacement complet des bacs bruns 80 l par des bacs 240 l

Scénario 2

Points de vigilance



- Lors des groupes de discussions, plus de 50 % des participants ont affirmé que la fourniture d'un bac plus gros devrait être sur demande, et non systématique. Plusieurs ont évoqué le **gaspillage de ressources** (financières et naturelles) et le manque d'espace ou d'intérêt pour un bac plus gros.

Fourniture d'un bac brun 80 l, 120 l ou 240 l aux nouvelles constructions ou lors du bris d'un bac brun

Scénario 3



- Lorsqu'une requête est enregistrée pour commander les bacs pour une nouvelle construction, la Ville offrirait au citoyen l'option de recevoir un bac brun 80 l, 120 l ou 240 l à son choix
 - Environ 750 nouvelles unités résidentielles (1-4 logis) par an
- Lorsqu'une requête est enregistrée pour signaler un bac brisé, la Ville offrirait au citoyen l'option de recevoir un bac brun plus gros (120 l ou 240 l) pour remplacer son bac brisé 80 l
 - Environ 1 400 bris de bacs bruns par an

Fourniture d'un bac brun 80 l, 120 l ou 240 l aux nouvelles constructions ou lors du bris d'un bac brun

Scénario 3

Qualité du niveau de service



Impact positif

- Augmente le volume du contenant fourni par la Ville pour la collecte des matières compostables à un **nombre limité de citoyens**.

Opérations de collecte



Impact nul

- Pas d'augmentation considérable du tonnage collecté vu le nombre limité d'unités concernées (environ 2 150 unités max. par année).

Fourniture d'un bac brun 80 l, 120 l ou 240 l aux nouvelles constructions ou lors du bris d'un bac brun

Scénario 3

Cohérence municipale



Impact nul

- N'encourage pas la réduction à la source (feuillicyclage et herbicyclage), mais peu d'unités concernées.

Coûts



Augmentation négligeable de la taxe GMR

- Dépense supplémentaire pour des bacs plus gros qui sera ajoutée à la taxe GMR de l'ensemble des citoyens.

Fourniture d'un bac brun 80 l, 120 l ou 240 l aux nouvelles constructions ou lors du bris d'un bac brun

Scénario 3

Points de vigilance



- Cette option concerne un nombre restreint d'unités et pourrait être perçue comme **inéquitable** par ceux qui ne peuvent pas en bénéficier.
- Importance de rappeler que les **résidus verts seront toujours acceptés chaque semaine** lors de la collecte des matières compostables, soit dans le bac brun ou un bac roulant identifié d'un V.
- Nécessité de poursuivre et renforcer les campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation sur les pratiques de réduction à la source (**herbicyclage, feuillicyclage et compostage domestique**), car elles restent encore peu connues ou utilisées, surtout le feuillicyclage.

Résumé

	Scénarios	Qualité du niveau de service	Opérations de collecte	Cohérence municipale	Coûts
	<i>Service de collecte prévu au prochain contrat (bacs bruns 80 l)</i>	<i>Neutre/négatif selon saison</i>	<i>Positif</i>	<i>Positif</i>	<i>Positif</i>
1	Fourniture d'un bac brun supplémentaire sur demande	Positif	Positif/négatif selon saison	Négatif	Neutre (tarifié) Négatif (gratuit)
2	Remplacement complet de la flotte des bacs bruns actuels de 80 l par des bacs de 240 l	Positif/négatif selon citoyen	Positif/neutre selon saison	Négatif	Négatif++
3	Fourniture d'un bac brun 80 l, 120 l ou 240 l aux nouvelles constructions ou lors du bris d'un bac brun	Positif	Neutre	Neutre	Neutre

Impacts et enjeux



Fourniture d'un bac brun supplémentaire 240 l sur demande

Scénario 1



Impacts financiers

- Coût de réparation du bac aux frais de la Ville
- Si gratuit : dépense de 92 \$ par bac incluant frais administratifs

5 % de demandeurs = 375 000 \$

10 % de demandeurs = 750 000 \$

25 % de demandeurs = 1,86 M\$



Ressources humaines

- CANU : réception des requêtes
- Commis : traitement des demandes et paiement
- Livreurs : livraison et entretien des bacs



Autres considérations

- Nombre de demandes difficile à estimer
- Si tarifé : mécanique de paiement (facture ou transaction en ligne)
- Si gratuit : risque de demandes d'un bac supplémentaire pour besoins ponctuels
- Augmentation de la flotte de bacs bruns sur le terrain (entretien)
- Possibilité de reprendre les bacs 80 l des demandeurs (avec ou sans frais)

Remplacement complet des bacs bruns 80 l par des bacs 240 l

Scénario 2



Impacts financiers

- Dépense estimée à 7 M\$
- Économie possible au contrat de collecte de 368 500 \$/an avec une collecte de matières compostables aux 3 semaines en hiver
- Dépense de 100 000 \$ pour une campagne de communication



Autres considérations

- Délai d'approvisionnement important (environ 12 mois)
- Gaspillage de ressources, à l'encontre du principe d'économie circulaire



Ressources humaines

- CANU : réception des requêtes
- SEMR et SAR : rédaction d'un AO public et coordination du contrat
- SCOM : campagne de communication

Fourniture d'un bac brun 80 l, 120 l ou 240 l aux nouvelles constructions ou lors du bris d'un bac brun

Scénario 3



Impact financier

- Environ 45 000 \$ par an
 - 28 000 \$ pour les bris de bacs bruns 80 l
 - 17 000 \$ pour les nouvelles constructions



Autres considérations

- Citoyens non concernés par ce scénario pourront se procurer un bac roulant en quincaillerie
- Niveau de service variable pouvant causer des ambiguïtés et confusion possible
- Risque d'abus pour bénéficier d'un bac plus gros



Ressources humaines

- Aucun

Échéancier

Échéancier

Mai 2024	Équipe de sensibilisation/contrôle terrain déployée	30 juin 2024	Fin de la période de tolérance des bacs non conformes
30 mai 2024	Début du nouveau contrat / période de tolérance des bacs non conformes	Automne 2024	Collectes de résidus verts



Communication - Information



Étapes de communication

ÉTAPE 1	Élaboration de la stratégie de communication par le SCOM
ÉTAPE 2	Formation interne des employés de première ligne (CANU, CS, écocentres, etc.)
ÉTAPE 3	Déploiement de la campagne d'information/promotion
ÉTAPE 4	Évaluation/ajustements

Budget de communication prévu au PGMR pour le changement au service de collecte : 175 000 \$



Recommandations



Recommandations

01

CP-EMR-2024-005

Rejeter le scénario 1, soit la fourniture d'un bac brun supplémentaire 240 l sur demande.

02

CP-EMR-2024-006

Rejeter le scénario 2, soit le remplacement complet des bacs bruns 80 l par des bacs 240 l.

03

CP-EMR-2024-007

Rejeter le scénario 3, soit la fourniture d'un bac brun 80 l, 120 l ou 240 l aux nouvelles constructions ou lors du bris d'un bac brun.

Recommandations

04

CP-EMR-2024-008

Maintenir la fourniture de bacs bruns 80 l aux unités visées et poursuivre les efforts de communication en lien avec la réduction à la source des résidus verts

05